



Ville de Wissous

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

*- Budget Ville*  
*- Budget Annexe Parc Locatif*

**- Jeudi 5 Décembre 2024 -**



# INTRODUCTION



Le DOB est obligatoire pour les communes de plus de **3 500 habitants**



Il doit se tenir sous **10 semaines** maximum avant l'examen du budget



Il doit donner lieu à une **délibération** ainsi qu'à un **rapport**

## Le DOB doit prévoir :

- Les orientations budgétaires pour l'année à venir.
- La structure et la gestion de la dette.
- Les engagements pluriannuels.

### Rappel :

- *Le DOB n'a aucun caractère décisionnel et n'engage pas la commune dans ses délibérations budgétaires à venir, Il prend acte de ce débat par une délibération spécifique.*



# SOMMAIRE

1

- Un contexte National économique et budgétaire

2

- Les éléments de rétrospective financière

3

- Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

4

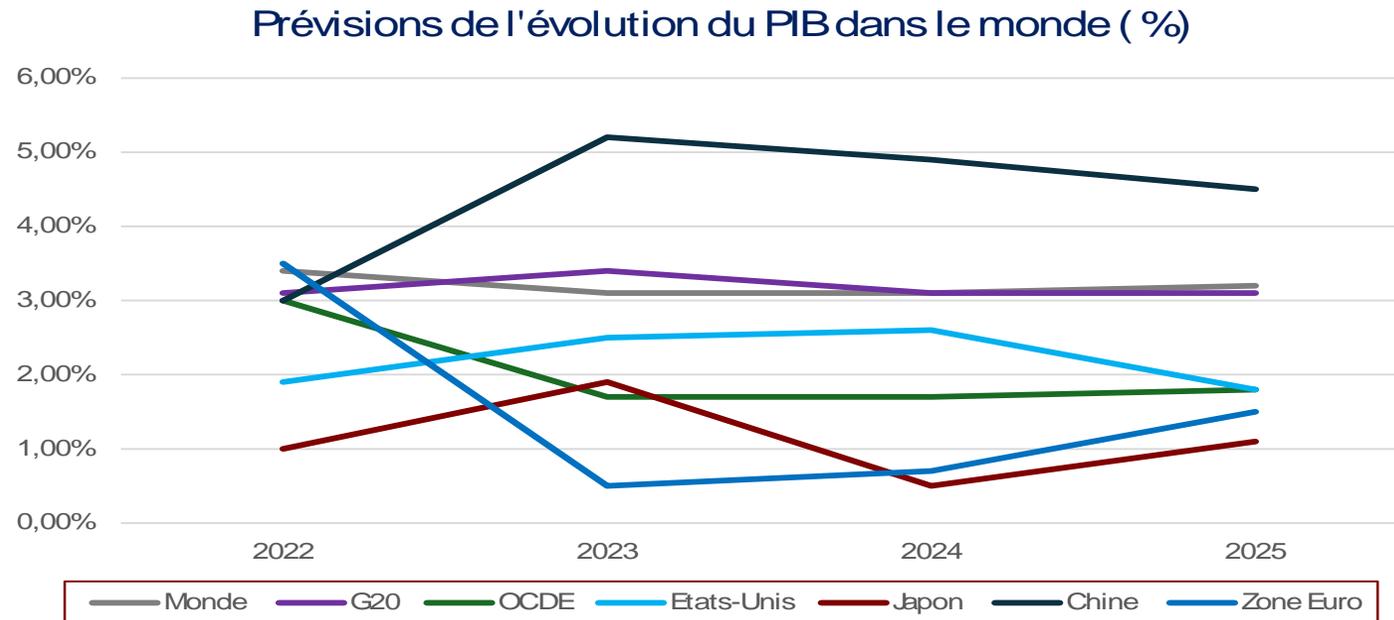
- La programmation pluriannuelle des investissements (PPI)

5

- Le budget annexe Parc Locatif



## Contexte Macroéconomique : Une croissance stagnante

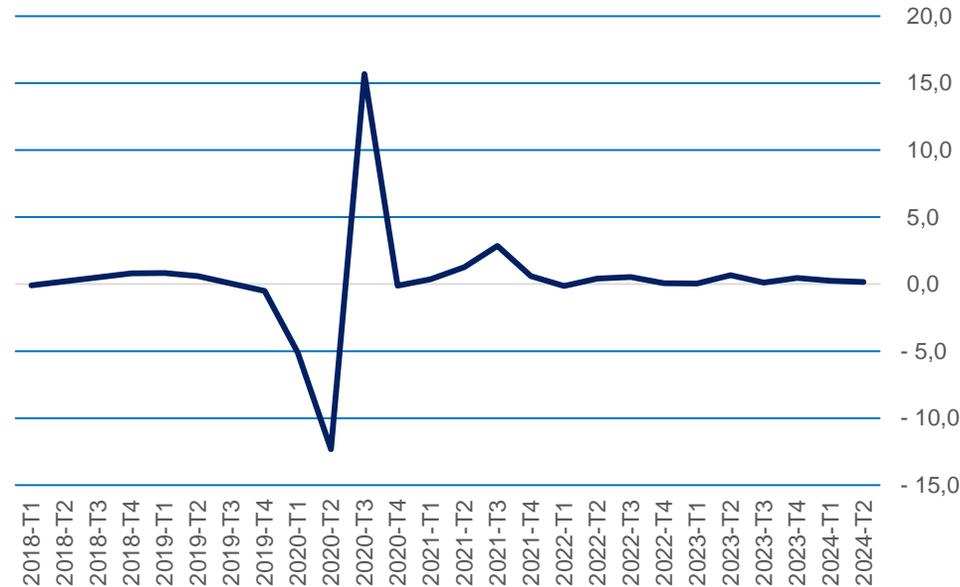


La croissance mondiale devrait stagner en 2024 et 2025



Contexte National :

Evolution du produit intérieur brut (PIB) %



La banque de France, se basant sur les données de l'INSEE, table sur une croissance de 0,8% du PIB en 2024 et 1,2% en 2025. Une reprise est donc attendue pour l'année 2025. L'inflation qui est descendue en dessous de 2% en août 2024 et devrait se stabiliser à 1,7% en 2025, notamment grâce à une baisse des coûts énergétiques, et un desserrement de la politique monétaire de la part de la BCE vont contribuer à une relance de l'économie française. L'activité qui devait restée au ralentie en 2024 se verrait revigorée en 2025 puis en 2026. La baisse des taux directeurs tant attendue devrait aider cette reprise, d'autant que le contexte économique international est favorable.

## Contexte National :

	2022	2023	2024	2025	2026
PIB réel	2,6	1,1	0,8	1,2	1,6
IPCH	5,9	5,7	2,5	1,7	1,7
IPCH hors énergie et alimentation	3,4	4,0	2,5	2,2	1,9
Taux de chômage en fin d'année <sup>(1)</sup>	7,1	7,5	7,6	7,9	7,6

La consommation des ménages serait de nouveau un moteur pour la croissance française au même titre que l'investissement des entreprises qui devrait rebondir en 2025, notamment avec la détente progressive des taux d'intérêt, qui favoriserait les investissements des entreprises.

Cet éclaircissement donnera une bouffée d'air pour l'emploi en France. Par ailleurs, les derniers chiffres du chômage indiquent que celui-ci se situe à 7,3% en août 2024 et 7,6% en fin d'année selon les prévisions de la banque de France.

Malgré tout, l'économie française a montré des signes de résilience malgré un contexte international peu favorable ces dernières années. Le pouvoir d'achat des ménages devrait progresser, principalement grâce à la reprise des salaires réels (en tenant compte de l'inflation).

Néanmoins la situation des finances publiques, avec un déficit très élevé, plus de 5,5% PIB et un endettement au sens de Maastricht de plus de 110% qui noircit le tableau, d'autant que l'incertitude politique liée à la dissolution de l'Assemblée nationale aura pour conséquence de refroidir de potentiels investisseurs étrangers et nationaux.

## Les différentes mesures du Projet de Loi de Finances 2025 :

Le projet de loi de finances pour l'année 2025 a été présenté début octobre. Ce budget prévoit le rétablissement des comptes publics, à hauteur de 60 Md€, soit 2 points de produit intérieur brut (PIB). Il reposerait sur des hausses de recettes fiscales (19,3 Md€), des économies sur les dépenses de l'Etat (21,5 Md€) et sur le budget de la sécurité sociale (15 Md€). Les collectivités territoriales ne sont pas exemptées d'effort budgétaire, bien au contraire. Il leur est demandé une contribution de **5 Md€** par différentes mesures :

- Instauration d'un fonds de réserve pour les collectivités territoriales
- Gel des fractions de TVA
- Réduction du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)
- Augmentation du taux de cotisation des employeurs territoriaux
- Stabilité de l'enveloppe de la DGF et des dotations d'investissement
- Le Fonds vert est réduit à hauteur de 1Md€ contre près de 2,5 Mds€ en LFI 2024.
- Le dispositif dit du « filet de sécurité », mis en place en 2023, pour compenser la hausse des prix de l'énergie est arrêté

### Contribution pour WISSOUS : Estimée à **332 000€**

- 100 000€ pour l'augmentation de 4 points de la cotisation patronale de la CNRACL
- 50 000€ pour la réduction de l'enveloppe du Fonds Vert
- 50 000€ d'augmentation de la péréquation
- 47 000€ pour le filet de sécurité
- 85 000€ pour le FCTVA



## Situation financière de Wissous – Les épargnes :

Année	2022	2023	Projection 2024	2023-2024
Recettes Réelles de fonctionnement	13 999 356 €	14 270 230 €	15 100 471 €	5,82%
<i>Dont Produits de cession</i>	3 460 €	16 380 €	220 000,00 €	-
Dépenses Réelles de fonctionnement	12 321 540 €	12 618 550 €	12 852 415,00 €	1,85%
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	2 795 €	2 443 €	7 319 €	-
<b>Epargne brute</b>	<b>1 674 356 €</b>	<b>1 635 299 €</b>	<b>2 028 056,00 €</b>	<b>24,02%</b>
<b>Taux d'épargne brute %</b>	<b>11,96%</b>	<b>11,47 %</b>	<b>13,43%</b>	<b>-</b>
Amortissement de la dette	984 458 €	993 170 €	1 009 650 €	1,66%
<b>Epargne nette</b>	<b>690 131 €</b>	<b>642 713 €</b>	<b>1 018 406,00 €</b>	<b>58,45%</b>
Encours de dette	10 709 078 €	9 716 492 €	8 706 845 €	-10,39%
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>6,32</b>	<b>5,94</b>	<b>4,29</b>	

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser l'amortissement de la dette

L'épargne nette représente la part de recettes de fonctionnement disponible pour financer les dépenses d'équipement

## A- Situation financière de Wissous entre 2023 et 2024 :

### ➤ Principaux impacts sur les recettes de fonctionnement (+ 489 K€) :

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024 - Projection	Evolution CA 23/ CA 24
Produits des services	965 679	1 251 083	1 056 880	-15,52%
Impôts et taxes	11 634 731	11 418 209	11 953 404	4,69%
Dotations et participations	1 039 586	1 235 666	1 567 288	26,84%
Atténuation de charges	45 428	50 146	40 000	-20,23%
Autres produits de gestion courante	138 216	130 960	206 940	58,02%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>13 823 640</b>	<b>14 086 065</b>	<b>14 824 512</b>	<b>5,24%</b>
Produits exceptionnels	175 716	184 165	275 959	49,84%
Excédent n-1	418 996	831 002	504 088	-39,34%
Opération d'ordre	19 978	24 771	10 860	-56,16%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>14 438 330</b>	<b>15 126 004</b>	<b>15 615 419</b>	<b>3,24%</b>

↔ Lié à la déchetterie

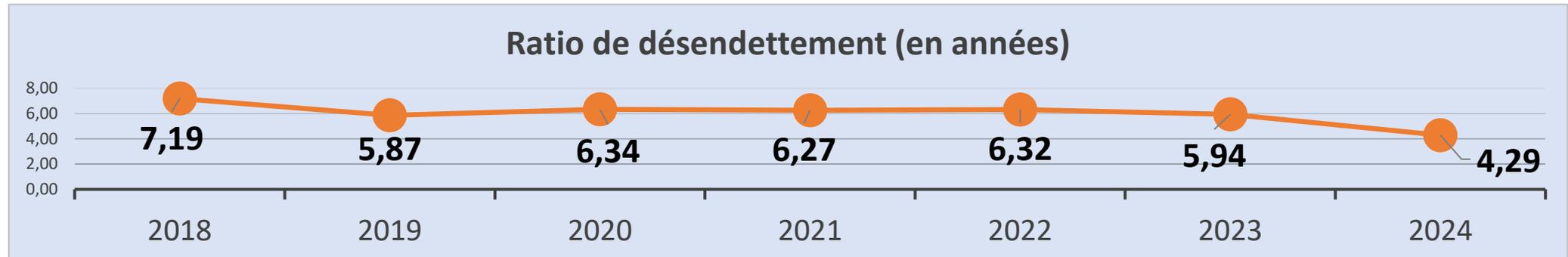
## A- Situation financière de Wissous entre 2023 et 2024 :

### ➤ Principaux impacts sur les dépenses de fonctionnement (+ 253 K€) :

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Projection	Evolution CA 23/ CA 24
<b>Charges à caractère général</b>	4 439 994	4 500 149	4 683 415	4,07%
<b>Charge de personnel</b>	6 793 912	6 784 665	6 997 182	3,13%
<b>Atténuations de produits</b>	263 903	349 747	316 386	-9,54%
<b>Autres charges de gestion courante</b>	493 368	555 507	584 370	5,20%
<b>Dotations aux provisions</b>		116 052	0	
<b>Total des dépenses de gestion</b>	<b>11 991 177</b>	<b>12 306 120</b>	<b>12 581 353</b>	<b>2,24%</b>
<b>Charges financières</b>	318 834	296 064	263 743	-10,92%
<b>Charges exceptionnelles</b>	11 529	16 367	7 319	-55,28%
<b>Opération d'ordre</b>	712 034	799 365	818 400	2,38%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>13 033 574</b>	<b>13 417 916</b>	<b>13 670 815</b>	<b>1,88%</b>

## B - Situation de la dette de Wissous :

- Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette est de 8,7 M€ (1 233 €/hab) pour un taux moyen de 2,89%
- La durée théorique de remboursement de la dette au regard de l'épargne, reste à fin 2024, inférieure à 7 ans. Elle serait estimée à fin 2024, à **4,29 années**.



### Capacité de désendettement

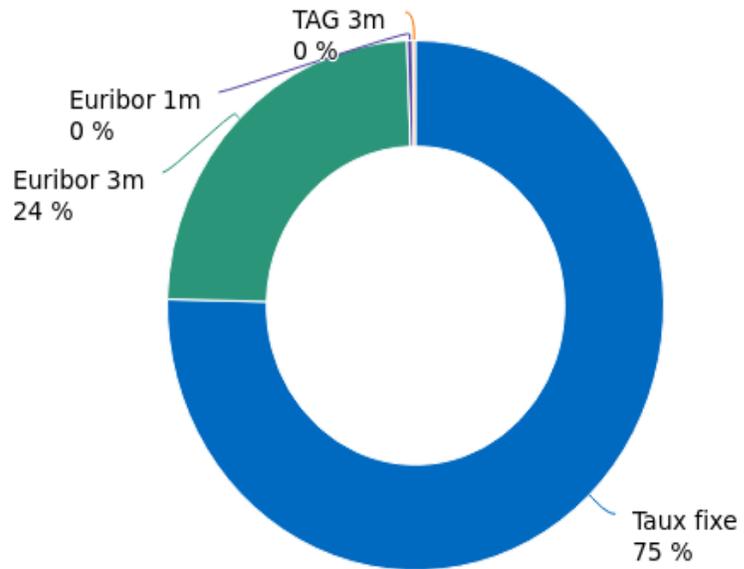




**B : Situation de la dette de Wissous au 31/12/2024 :**

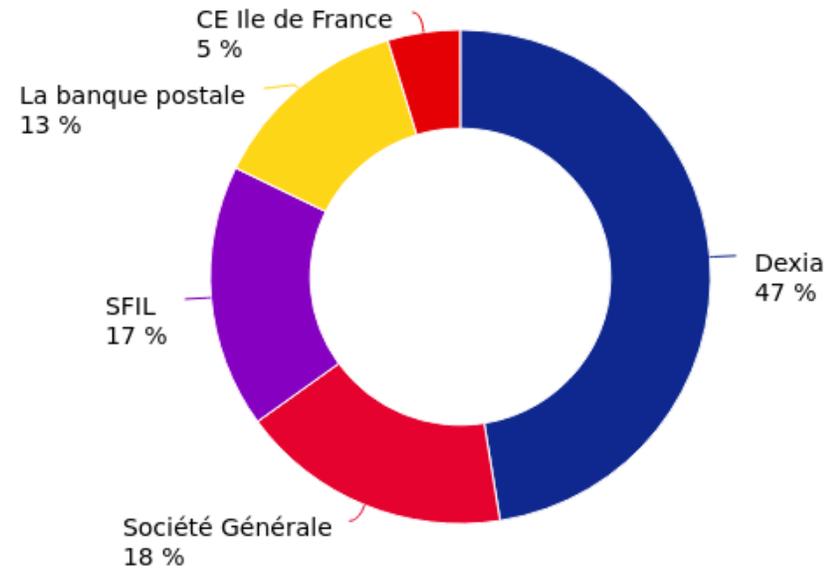
Une dette sécurisée...

Au 31/12/2024



... avec un portefeuille diversifié

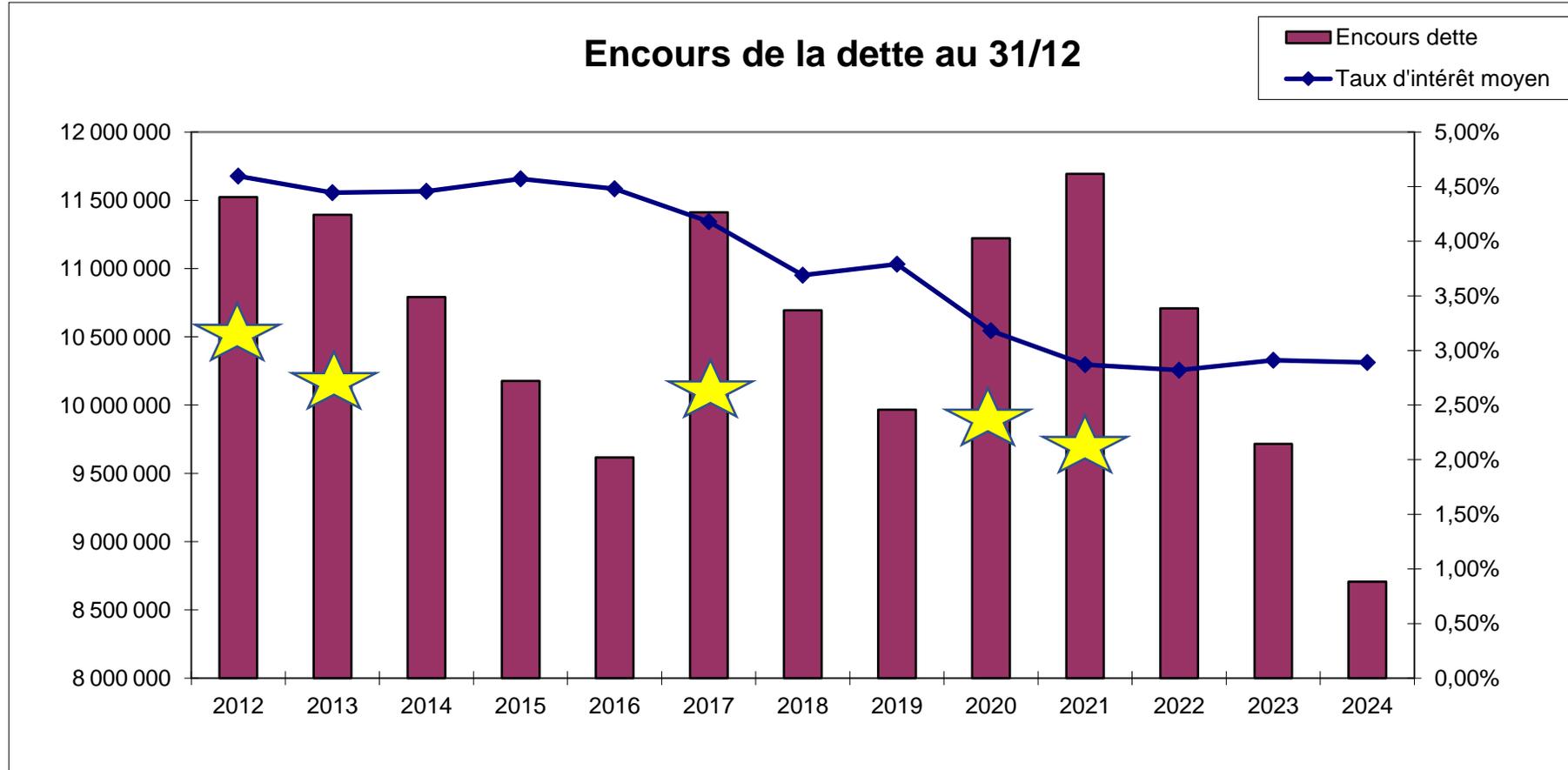
Au 31/12/2024





REÇU EN PREFECTURE  
le 18/12/2024  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-001-219106895-20241205-2024\_05\_01-

### Evolution de l'endettement 2012 -2024:



Emprunt : 



## Les grandes orientations budgétaires pour Wissous en 2025 :

**Sans les résultats des exercices antérieurs**



- Passage au Compte Financier Unique – Fusion du Compte de gestion et du compte Administratif à partir des réalisations 2024.
- Conserver des perspectives de dette stable à long terme sans dépasser l'endettement au 31/12/2013 qui était de 11 500 000€.
- Maintenir une politique de stabilité fiscale (taux d'imposition locaux inchangés depuis + de 10 ans) et l'optimisation des recettes.
- Poursuivre la modernisation des services



## Les recettes de fonctionnement – La fiscalité directe + 186 K€

	2021	2022	2023	2024	Prév 2025
<b>Bases TFB</b>	25 352 438	25 971 178	27 049 000	29 448 000	30 184 200
<b>Produits TFB</b>	8 209 119	8 409 467	8 758 466	9 535 262	<b>9 773 644</b>
<b>Bases TFNB</b>	106 387	123 746	132 200	140 000	143 500
<b>Produits TFNB</b>	31 533	36 678	39 184	41 496	<b>42 533</b>

	2021	2022	2023	2024	Prév 2025
<b>Bases TH</b>	410 771	435 225	466 126	482 200	494 255
<b>Produits TH</b>	41 077	43 754	46 613	48 220	<b>49 426</b>

<b><i>Alloc compensatrice locaux industriels</i></b>	739 509	805 379	845 820	862 259	877 259
--	---------	---------	---------	---------	---------

<b>Coefficient correcteur</b>	- 2 500 551	- 2 537 337	- 2 646 294	- 2 869 997	<b>- 2 939 936</b>
-------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------------

<b>TOTAL</b>	<b>6 520 688</b>	<b>6 757 942</b>	<b>7 043 789</b>	<b>7 617 240</b>	<b>7 802 925</b>
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Hypothèse de revalorisation des bases : + 2,5% contre 3,9% en 2024

## Les recettes de fonctionnement – La fiscalité reversée par l'intercommunalité

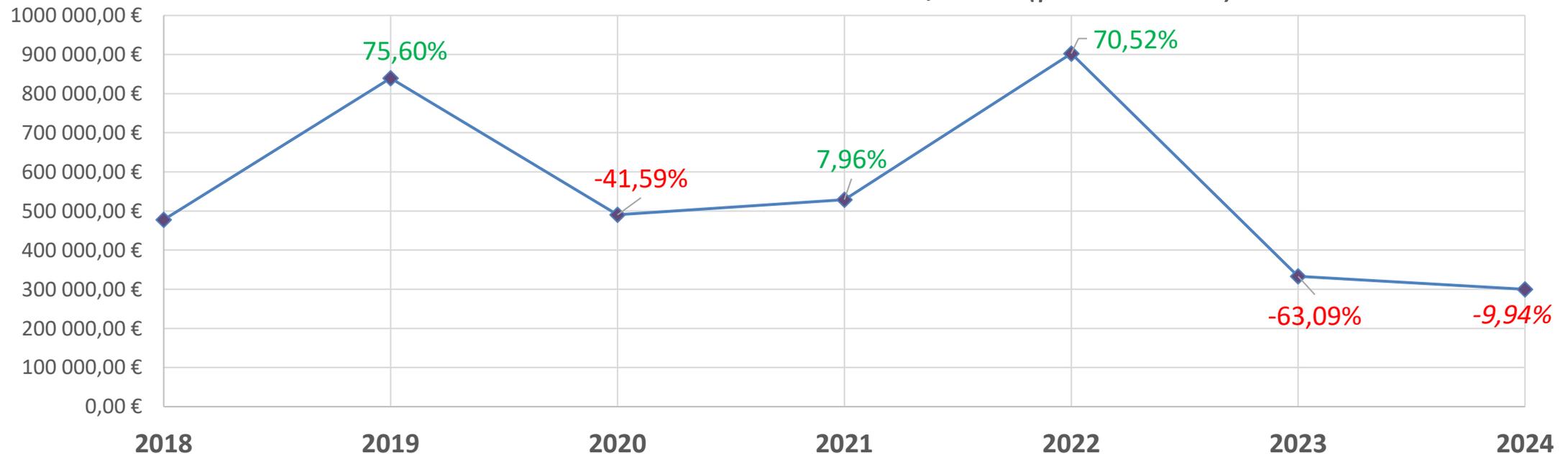
- L'Attribution de compensation, reste inchangée pour 2025. Le travail de collaboration entre les administrations se poursuivra en 2025 via la mutualisation des services (ingénierie technique, urbanisme, RGPD...) : **4 305 K€**
- La Dotation Solidarité Communautaire est estimée à **400 K€** = reversement de la croissance économique



Les recettes de fonctionnement – Les impôts foncier

➤ Les droits de mutation – Estimé prudemment à 300 000 € pour 2025

Evolution des droits de mutation 2018/2024 (prévisionnel)



## Les recettes de fonctionnement – Les dotations et participations

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 0 € depuis 2022
- Suppression annoncée du retrait du reversement de FCVTA sur les dépenses de fonctionnement N-1
- Les concours financiers de la CAF, liés aux conventions de financement pour les ACM et au Multi accueil sont estimés à 470 K€ pour 2025 (en augmentation / rapport à 2024 car des régularisations de versement sont prévues)

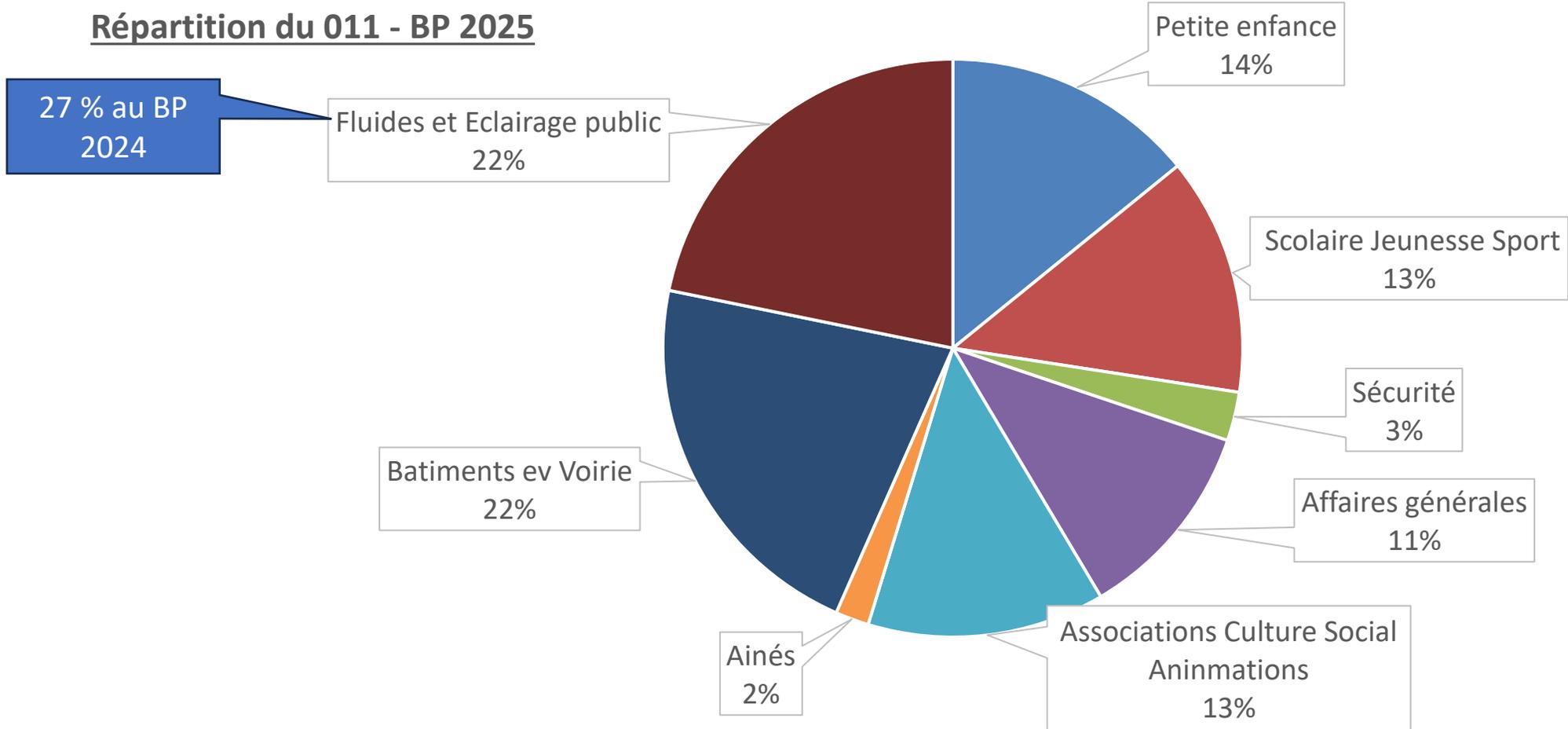
## Les recettes de fonctionnement – Les produits des services

Produits des services	Dont
1 187 000 €	- Red. Services périscolaires et enseign. : 564 K€
	- Redevance à caractère de loisirs et social : 337 K€
	- Remboursement CPS déchèterie + ZAE : 157 K€
	- Autres recettes : 54 K€ (dont RODP)
	- Redevance à caractère sportif : 40 K€
	- Redevance à caractère culturel: 35 K€
Autres recettes	Dont
257 000 €	- Revenus des immeubles : 100 K€
	- Recettes exceptionnelles : 15 K€
	- Autre remboursements : 90 K€
	- Atténuation de charges : 52 K€



## Les dépenses de fonctionnement – Charges à caractère général 5,3 M€

### Répartition du 011 - BP 2025



Les dépenses de fonctionnement – Charges de personnel 7,7 M€ soit 54% du total des dépenses réelles de fonctionnement :

➤ Rappel en 2024 :

- *Augmentation de 5 points des indices majorés au 1/01/2024 soit + 90 K€;*
- *Prise en compte de l'évolution professionnelle des agents (16 avancements de grade en décembre 2023).*
- *3 tours d'élections*

➤ En 2025 :

- Augmentation prévisionnelle de 4 points de la cotisation patronale CNRACL soit + 100 K€
- Augmentation du SMIC de 2% au 1/11/2024 (en année pleine sur 2025)
- Recensement de la population en janvier 2025.
- Augmentation de la participation communale à la prévoyance et la mutuelle des agents

**Les dépenses de fonctionnement – Charges de personnel 7,7 M€ soit 54% du total des**

**dépenses réelles de fonctionnement :**

	Statut	ETP 2024 Projection
<b>Permanents</b>	Contrats à durée déterminée	33,62
	Contrat à durée indéterminée	1
	<b>Titulaires</b>	<b>104,09</b>
	Total permanents	137,71
<b>Non permanents</b>	APPRENTIS	2
	Contrat à durée déterminée	*8,84
	Total non permanents	10,84
	Total général	<b>148,55</b>

\*Hors personnel enseignant

Les 10 + gros salaires

60 %  
de femmes  
40 %  
d'hommes



Age  
moyen  
47 ans

71 %  
de femmes  
29 %  
d'hommes

**Indicateurs  
des titulaires**

Départ en  
retraite :  
2023 : 7  
2024 : 1  
2025 : 2

+ 12 agents  
en  
disponibilité  
ou  
détachement

Catégorie	Titulaires 2024
Catégorie A	7,90
Catégorie B	14,68
Catégorie C	81,51
<b>Total</b>	<b>104,09</b>

## Les dépenses de fonctionnement – Les autres dépenses de fonctionnement

### ➤ Les atténuations de produits (FPIC et FSRIF) :

	2020	2021	2022	2023	2024	Prév 2025
FSRIF	331 337	296 193	263 903	349 747	316 386	400 000
FPIC	53 715	0	0	0	0	0

### ➤ Autres charges de fonctionnement (+ 3%) :

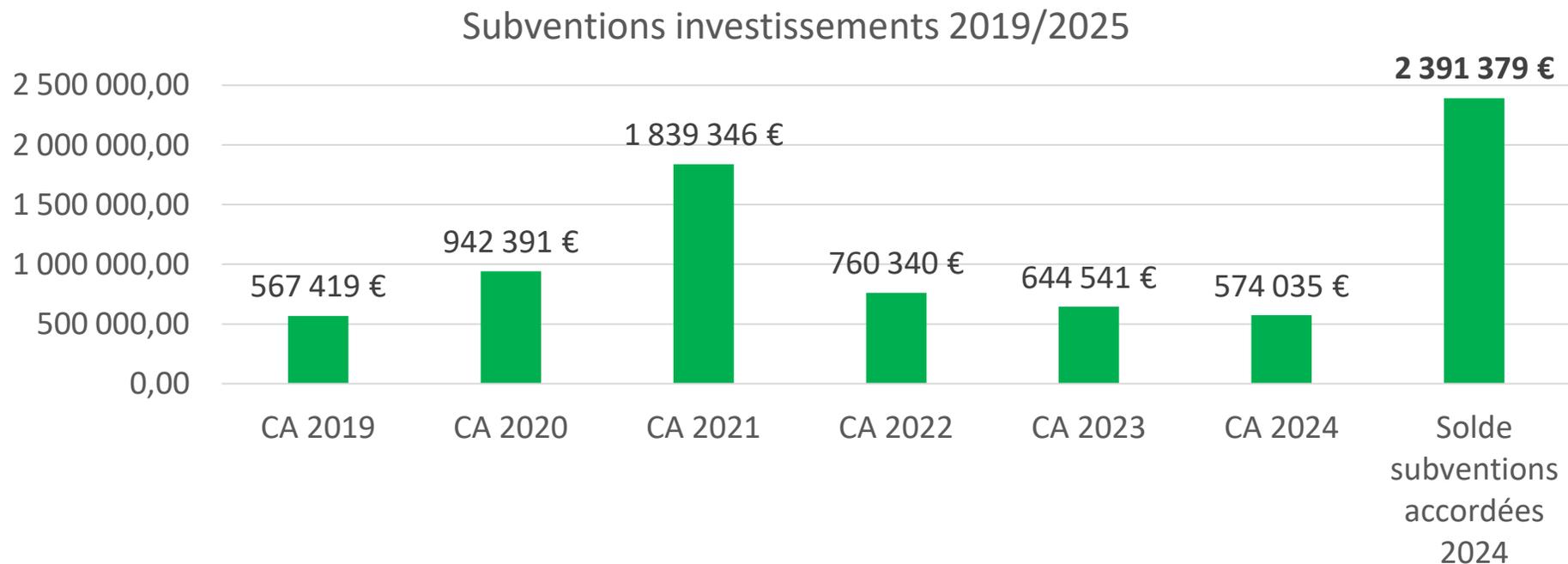
- 270 K€ Maintien de l'enveloppe des subventions aux associations
- 100 K€ Subvention au CCAS (+20 K€ / 2024)
- Admission en non valeurs : + 10 K€ (5 K€ en 2024)
- Indemnités des élus : Enveloppe stable

## Les dépenses de fonctionnement – Les charges de la dette sans nouvel emprunt en 2025

- Les intérêts de la dette, sans nouvel emprunt (en fonctionnement) : 249 K€ (- 6% par rapport à 2024).
- Remboursement du capital de la dette (en investissement) : 1 123 K€ (contre 1 010 K€ en 2024)

## Les recettes d'investissement – Les subventions

- Toujours une attention particulière dans la recherche des subventions auprès des partenaires (Etat, Région, Département, intercommunalité...)



## Les recettes d'investissement – Le FCTVA – Rappel : baisse du taux annoncé dans le PLF 2025

- Le montant du FCTVA serait égal à **14,85%** du montant des dépenses d'investissement de n-2 (16,404% actuellement)
- 2021 : 800 K€
  - 2022 : 602 K€
  - 2023 : 730 K€
  - 2024 : 256 K€ (*retrait de certains compte 2128 et dépenses de la crèche reporté sur 2024 car travaux non commencés lors de la déclaration*)
  - Estimation 2025 : 450 K€



## Les recettes d'investissement – La taxe d'aménagement

### ➤ Evolution en fonction des dépôts de déclaration d'urbanisme

- 2021 : 123 K€
- 2022 : 146 K€
- 2023 : 139 K€
- 2024 : 279 K€
- Estimation 2025 : 50 K€

## Les dépenses d'investissement – La poursuite de l'exécution des Programmes d'AP/CP voté en 2022 et 2023

### ➤ Création d'un nouveau Multi-Accueil « Les Petit-Loups » (ouvert en 2022)

Libellé	Montant AP révisé en 2024	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024 estimé	CP 2025		
Construction Multi accueil	3 700 000,00	21 487,50	175 248,00	204 685,00	3 298 579,50	3 700 000,00	Dépenses
Recettes (Subvention)			135 634		1 573 183	2 410 924,60	Recettes
Recettes (FCTVA)					702 108		

Hors subvention CAF en attente de notification (468 k€)

### ➤ Extension du Complexe sportif du Cucheron (ouvert en 2023)

Libellé	Montant AP	Réalisé 2023	Réalisé 2024 estimé	CP 2025	CP 2026
Extension Cucheron	15 000 000,00	47 496,00	39 580,00	8 000 000,00	6 912 924,00

## Les dépenses d'investissement – La suite de la Programmation Pluriannuelle des Investissements

- Poursuite de la rénovation du groupe scolaire La Fontaine et agrandissement de la cour,
- Rénovation et modernisation de l'école Victor Baloché et agrandissement de la cour,
- Agrandissement, rénovation de l'ACM Arthur Clark,
- Modernisation des équipements sportifs,
- Voiries : réfections, accessibilités PMR et des aménagements cyclables (dont l'accessibilité du collège),
- Nouveaux équipements administratifs : nouvelle caserne des pompiers, poste de police municipale,

## Les dépenses d'investissement – La suite de la Programmation Pluriannuelle des Investissements

- Acquisitions foncières (implantation du bassin de renaturation),
- Rénovation des bâtis du Domaine de Montjean et aménagement du parc,
- Enfouissements des réseaux aériens (Rue Guillaume Bigourdan, Rue de Wissous puis Quartier Fribouli),
- Poursuite de la rénovation notamment énergétique des bâtiments, et remplacements pour des éclairages LED (éclairages publics et bâtiments),
- Mairie : accessibilité PMR et amélioration de l'accueil des usagers,
- Poursuite de la modernisation des outils informatiques et de communication.

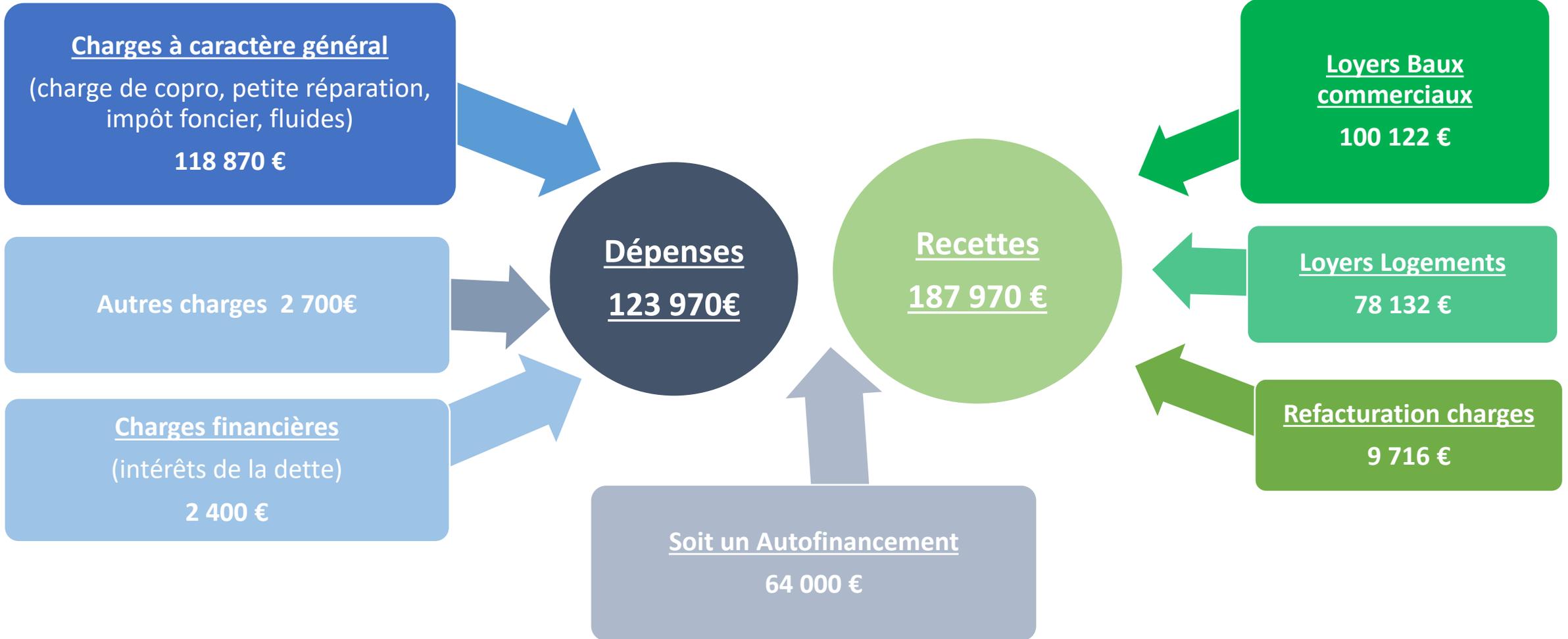


# Le budget annexe Parc Locatif – Hypothèses 2025





### La section de fonctionnement





La section d'investissement

**Dépenses**

Travaux d'aménagement  
**54 500 €**

Remboursement du capital de  
la dette  
**23 000 €**

**Recettes**

Autofinancement  
**64 000 €**

FCTVA et caution  
**13 000 €**

Cautions  
**500 €**



# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

**FIN**